

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

ASL ne propose aucune formule entièrement "au pair", sans cours. Le programme demi-pair se caractérise par une alternance de cours d'anglais (le matin) et par la vie en famille d'accueil le reste du temps, avec des tâches spécifiques à accomplir, notamment avec des enfants du foyer.

Il convient de préciser que **ce type de programme s'adresse à des jeunes déjà très autonomes, qui ont de l'expérience, le sens des responsabilités** et qui, sans être bilingues, sont déjà **capables de communiquer avec une relative aisance en anglais**.

Le séjour linguistique "demi-pair" permet donc à la fois de progresser en anglais (par les cours suivis et par les échanges avec la famille), d'avoir une expérience professionnelle à l'étranger et d'économiser sur le prix de son séjour linguistique puisque les frais d'hébergement ne sont pas facturés en échange des responsabilités confiées et contractualisées. Ce programme nécessite donc de demander un **Working Holiday Visa**.

Par défaut, le programme se déroule sur 12 semaines :

- il peut être précédé de plusieurs semaines de cours si le niveau d'anglais est insuffisant (les semaines d'hébergement de ce premier segment sont alors facturées).
- l'expérience demi-pair peut par ailleurs être prolongée si la famille est satisfaite de vos services et si elle n'a rien d'autre de prévu. C'est l'école sur place qui garde le droit de prolonger ou non cette expérience.

Les participants qui sont motivés par cette expérience s'inscrivent en ligne et règlent leur acompte de 750 €. Cela permet de démarrer le processus qui implique de soumettre votre candidature :

- rédaction d'un CV en anglais,
- rédaction d'une lettre de motivation (sans aucune aide),
- test de niveau en anglais,
- entretien de motivation,
- formulaire de présentation (personnalités, centres d'intérêt, expérience...),
- certificat médical d'aptitude,
- lettres de recommandation.

L'équipe d'ASL évaluera votre profil et vérifiera que vous avez le niveau et l'expérience minimum requis pour vous inscrire.

Autres pré-requis :

- être non-fumeur,
- avoir le permis de conduire international.

LE CENTRE DE COURS

Sydney School of English

Construite autour du fabuleux Port Jackson, Sydney bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel. Au coeur de cette baie superbe se dresse l'Opéra de Sydney, grande figure emblématique de l'Australie.

Notre école se situe à 20 minutes en transport en commun de l'Opéra, à proximité immédiate de Darling Harbor, dans le centre de Sydney. Elle regroupe une vingtaine de salles de classe modernes et dispose d'espaces communs accueillants, lumineux et bien équipés. Outre des espaces de travail dédiés à la lecture et à l'écoute de ressources audio ou vidéo, l'école dispose d'un **student lounge** qui permet de se détendre et d'échanger avec des étudiants venus du monde entier.

L'école est membre de ENGLISH AUSTRALIA, principale fédération professionnelle australienne du secteur.

INFORMATION VISAS :

- Les étudiants ont obligation de se rendre sur [le site de l'Immigration australienne](#) pour obtenir les informations les plus à jour.
- **E-VISITOR visa** : jusqu'à 12 semaines, intensité des cours au choix, interdiction de travailler.
- **Work Holiday Visa** : 4 mois de cours maximum, intensité des cours au choix, possibilité de travailler légalement même après la période de cours.
- **Student Visa** : 4 mois de cours intensifs minimum. Possibilité de travailler jusqu'à 48h par période de deux semaines en dehors des cours pendant la période du stage.
- Wifi gratuit
- Espace multimédia
- Café
- Tableaux numériques interactifs
- Distributeur de boissons
- Espace Lounge

LES COURS

Les étudiants inscrits à ce programme ne peuvent pas suivre le stage intensif. Ils participent ainsi au programme standard qui comprend :

- 15h de cours par semaine, soit 3h45 de cours par jour, du lundi au jeudi,
- dans des classes de 14 participants en moyenne (16 maximum),

- avec des enseignants natifs et diplômés pour enseigner leur langue maternelle.

La présence en cours est obligatoire et une participation soutenue en classe ainsi qu'un travail personnel sont fortement recommandés, afin de rapidement gagner en aisance pour comprendre et se faire comprendre.

LES ACTIVITÉS

Chaque semaine, l'école propose aux étudiants de participer à des activités sociales et culturelles :

- soirée bowling
- pub
- restaurant
- cinéma
- visite d'un quartier, d'un site touristique, d'un marché
- rencontre avec une personnalité locale

Au moins une fois par mois, l'école propose aux étudiants qui le souhaitent de participer à une excursion en dehors de Sydney : les modalités d'inscription, les tarifs et les détails sont affichés dans le hall d'accueil.

La situation centrale de l'école vous permet par ailleurs de partir explorer Sydney chaque semaine : **Opera House, The Rocks, Darling harbor, Royal Botanic Garden, Tower Eye, Queen Victoria Building, Hyde Park...**

Attention, les étudiants inscrits sur des stages spécifiques (volontariat, demi-pair...) ne pourront pas participer régulièrement à ces activités.

L'HÉBERGEMENT



En famille (demi-pair)

- Chambre individuelle, salle de bain partagée,

- Demi-pension,
- Aucun frais d'hébergement en échange des services et des responsabilités que vous vous engagez à assurer chaque semaine, à raison de 3h par jours, du lundi au vendredi, et ne donnant lieu à aucune rétribution financière : préparer des repas, ranger les chambres des enfants, les accompagner à l'école, les aider à faire leurs devoirs, s'occuper d'eux avec des jeux, des promenades, tâches de ménage etc...
- La famille peut parfois vous demander de faire des heures supplémentaires en semaine ou le weekend, et vous êtes alors rémunéré.

LE VOYAGE

Le voyage est individuel, et aux dates de votre choix.

Vous devez arriver le samedi et repartir le samedi.

Un service optionnel d'accueil à votre aéroport d'arrivée, et de transfert vers votre école, est proposé depuis l'aéroport de Sydney.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

- Passeport en cours de validité
- Votre séjour ne dépasse pas 12 semaines : il vous faut une autorisation de voyage électronique (eVisitor Visa) valable pour trois mois. La demande s'effectue en ligne :
<https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/evisitor-651>
- Votre séjour dure plus de 12 semaines : vous devez demander un Student Visa :
<https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/student-500>
- Vous pouvez également demander un Working Holiday Visa :
<https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/work-holiday-417>

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires :

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : Une autorisation de voyage électronique (eVisitor Visa) valable pour trois mois. La demande s'effectue en ligne: <https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/evsitor-651>

Document 3 : Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire, obtenu dans votre Espace Perso sur le site ASL, complété et signé par le Responsable Légal habilité, imprimé, et remis au mineur voyageant.

Document 4 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 3)

Document 5 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
12 semaines 15h de cours par semaine	voyage individuel	3 190,00 €

Frais d'hébergement

Caractéristiques

A partir de 18 ans

En famille (demi-pair)

Demi-pension

Chambre individuelle / Salle de Bains partagée

**Prix
inclus**

Personnalisation du séjour

Caractéristiques

Accueil-transfert

**Prix
De 160,00 à
320,00 €**

Frais de recherche et de placement en famille "demi-pair"

Ce supplément est obligatoire

645,00 €

Matériel pédagogique (obligatoire)

Ce supplément est obligatoire

**à partir de
13,33 € / sem.**

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC)

**à partir de
90,00 €**

LE CENTRE EN PHOTOS



